



Déclaration liminaire du CHS-CT du 4 juin 2015

Depuis plusieurs années, tous les fonctionnaires paient un tribu particulièrement lourd aux politiques d'austérité imposées par les gouvernements successifs.

Le 9 avril, un quart des agents de la DGFIP a participé à la grève interprofessionnelle pour dire stop à ces politiques destructrices.

Gel du point d'indice et des indemnités liées aux frais de déplacements, non reconnaissance des qualifications avec des promotions intra et inter catégorielles réduites à peau de chagrin, harmonisation indemnitaire alignée sur le moins disant pour la grande majorité des collègues, ajustements indemnitaires qui se soldent par des baisses de pouvoir d'achat pour certains agents, et cela ne s'arrête pas là !

L'annonce de la suppression de l'indemnité exceptionnelle par Mme Lebranchu, ministre de la Fonction publique, et de la prime d'intéressement à la DGFIP qui sera désormais une prime d'accompagnement à la restructuration.

En clair, la DGFIP tente d'acheter l'adhésion des agents et leur participation active aux réformes et réorganisations de structures, qu'elles donnent lieu ou non à une mobilité géographique.

La CGT Finances Publiques est fermement opposée au transfert de la prime d'intéressement, aujourd'hui perçue par tous les agents, vers un système d'individualisation accrue des rémunérations contre une mobilité forcée. Aucun agent ne peut accepter de financer de sa poche un accompagnement des réformes qui, à terme, aboutit à la baisse du pouvoir d'achat et de l'emploi.

A cette baisse toujours et encore du pouvoir d'achat s'ajoute les mauvaises conditions de travail. En effet, les résultats des enquêtes Conditions de travail de la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) sont édifiants. Voici quelques éléments qui ressortent de la dernière en date :

- Deux agents de la Fonction publique sur trois déclarent « *être en contact avec des personnes en situation de détresse* », « *de devoir calmer les gens* ».
- Les agents de la Fonction publique travaillent pour plus de 80 % d'entre eux au contact direct avec le public et déclarent plus souvent vivre des situations de tension dans les rapports avec le public. 18 % des salariés ont connu une agression verbale de la part du public au cours des douze mois précédant l'enquête, mais le taux monte à 29 % dans la fonction publique de l'État.

Ce n'est pas la première fois que nous vous alertons sur les conditions de travail des agents. Au surmenage et autres risques psychosociaux s'ajoute la réelle crainte d'une agression. A la peur des agents bien justifiée recevant le public, vous opposez une impossibilité budgétaire d'embaucher des vigiles. Nous refusons l'argument budgétaire lorsqu'il s'agit de la sécurité des agents. La lecture des fiches agression est dramatique, et malheureusement elle n'est que la face visible de l'iceberg.